

Compte-rendu du conseil d'école du 11 février 2020

Personnes présentes:

Enseignants: Mme El Houakmi, Mme Fouchereau, Mme Pons, Mme Bellanger, Mme Chahinian Gaborit

Représentants des Parents: Mme Hervouet, Mr Bolatto, Mme Ronceray, Mme Barillet, Mme Gaillard, Mme Gibelin,

Municipalité: Mr Poulle

Membres ayant une voix consultative: Mme Cormier, Mme Lonsky

Absents excusés:

Mme Grandjean, Mr Ragot, Mme Pacaud, Mme Leclerc, Mme Launay, Mme Laurent, Mme Vincent, Mme Wurtz

L'ordre du jour était le suivant:

1. Vote du compte rendu du 1^{er} conseil d'école

2. Effectif et composition des classes

3. Fonctionnement de l'école: activités, évaluation CP, APC, RASED, médecine scolaire et PMI, coopérative scolaire, projets, sorties, travaux école,

4. Exercice de sécurité (incendie et PPMS risques majeurs)

5. Questions attendues des parents d'élèves:

a. vie scolaire: sortie scolaire de fin d'année, rencontres parents /enseignants

b. cantine: transmission des «incidents», enfant qui reviennent pour les APC, climat (bruit, ambiance...)

c. garderie: demande CESU pour paiement, aide aux devoirs,

d. sécurité: problème du portail côté maternelle,

e. travaux sanitaires et cantine: dates, sécurité, organisation

1. Vote par la majorité du Compte-Rendu du 1^{er} Conseil d'École

2. Effectif et composition des classes

PS	MS	GS	Total Maternelle cycle 1			CP	CE1	CE2	Total cycle 2	CM1	CM2	Total cycle 3	Total Primaire cycles 2 + 3
14	17	15	46	14	9	19	42	12	11	23	66		
	9	8			5	4							
PS MS	MS GS			CP	CE1	CE2		CM1	CM2				
23	23			19	23			23					

-6 enfants nés en 2011 seraient susceptibles de rentrer en maternelle en septembre prochain.
11 départs d'enfants entrant en 6ème sont prévus.
Une demande pour 10 entrées a été faite auprès de l'Académie.

-Les inscriptions sont déjà ouvertes en continu en mairie, 2 enfants sont inscrits ce jour.

-Les inscriptions à l'école auprès de Mme Chahinian Gaborit ouvriront le 27/04/2020

3.Fonctionnement de l'école:

- Deux intervenants dans l'école:

un intervenant handball pour les CM1-CM2 (janvier/février)

une intervenante musique pour l'ensemble des élèves (toute l'année)

-Réunions classes

Mme Pons:

Pour les CP:

Évaluation de mi-année nationale: une réunion collective suivi de rendez-vous individuels seront proposés après les vacances de février pour donner les résultats de cet évaluation.

Pour les CE1:

une réunion est prévue, les parents en seront avisés.

Mme Bellanger:

les parents seront reçus du 9 au 20 mars.

Mme Chahinian Gaborit:

Une réunion collective a eu lieu.

Mme Fouchereau:

Une réunion collective pour un bilan de l'année sera organisée.

En fin d'année une réunion à la demande des parents sera proposée pour présenter le cahier de réussites.

Mme El Houakmi:

Le cahier de réussites des Moyens a été rendu, les parents peuvent demander un rendez-vous.

Pour les Petits des rendez-vous peuvent être demandés par les parents.

Le cahier de réussites pour les Petits doit être refait pour la rentrée prochaine. Un travail en amont est réalisé pour que le nouveau format s'adapte aux besoins des enfants tout en répondant aux prérogatives de l'académie.

-Les APC sont reconduites. Elles sont mises en place pour les enfants ayant des besoins particuliers en français pour les primaires et en maîtrise de la langue pour les maternelles à raison de deux demi-heure par semaine.

-Des stages de réussites sont organisées pour les CM1-CM2 pendant les vacances d'avril, en juillet et en août. Ils auront lieu à Cérelles ou si l'effectif est trop restreint dans les communes avoisinantes.

-Le Conseil École/Collège a été institué pour une mise en place d'objectifs communs décidés avec l'Inspecteur (IEN). Il a été décidé de mettre l'accent sur les mathématiques et plus particulièrement le calcul mental, les nombres décimaux et la proportionnalité.

En parallèle il y a le *Conseil de Cycle 3* qui se réunit deux fois dans l'année. Un en début d'année pour un retour les enfants passés en 6ème notamment ceux ayant eu un PPRE passerelle et un en fin d'année pour présenter les futurs collégiens.

Des liens ont été mis en place : un défi lecture pour les CM1-CM2 3 livres sont lus, évalués et présentés au collège. Les enfants passent une journée là-bas pour se familiariser avec l'environnement. Un défi mathématiques est envisagé pour alterner avec le défi lecture

-Le Réseau d'Aide :

Le *Maître E* (spécialisé) est venu en septembre sur une journée il a fait des tests pour des élèves de CM1-CM2 et il est intervenu pour les évaluations des CE1-CE2.

La *Psychologue Scolaire* intervient auprès des enfants à la demande des enseignants ou des parents.

-La Médecine scolaire est intervenue auprès des CP pour un bilan infirmier en décembre. Une date est en attente pour les CE2.

-La PMI doit intervenir auprès des élèves de Maternelles mais aucune date n'a été communiquée pour le moment.

Dates à retenir

Mardi 7 avril: Spectacle musical au 4 Vents

Vendredi 10 avril après-midi: Carnaval de l'école

Samedi 20 juin:

le matin-préparation de la Fête avec l'association Grandir à Cérelles. Toute aide des parents sera la bienvenue !!!

l'après-midi: spectacle et réjouissances

Les sorties scolaires

Maternelles:

Les enfants sont allés au cinéma Studio et au jardins de Chaumont (pour certains).

Ils participeront au carnaval et une date est encore à déterminer pour une sortie aux Rouchoux.

En fonction du budget une autre sortie sera envisagée.

CP-CE1:

Les enfants sont allés à Chaumont et ils ont assisté à un spectacle musical au Grand Théâtre de Tours.

CE1-CE2:

Sorties faites à Chaumont et à la Bédouère.

Réflexion en cours pour la sortie de fin d'année.

CM1-CM2:

Piscine les lundis et jeudis à partir du 18/05 et ce pour 10 séances.

Le 04/05 Défi Lecture au collège de Neuillé Pont Pierre.

Triathlon(course, vélo, natation) à St Paterne en attente d'une date.

Réflexion autour de la sortie de fin d'année en fonction du budget.

CE1-CE2-CM1-CM2: course longue à Mettray le 7 avril au matin.

Travaux École: cf compte-rendu

Une réunion a eu lieu le 10/02 avec Mr Le Maire, Mme Chahinian Gaborit et l'architecte pour les travaux. Ceux-ci débutent le 15/02 et devraient se terminer avant la rentrée scolaire en septembre. Une partie de la cour sera isolée pour les travaux. Mr Poulle s'engage à veiller à la sécurité des enfants. Il est convenu avec l'architecte qu'il n'y ait pas trop de nuisances. Mme Chahinian Gaborit doit avoir une liste des personnes qui travailleront sur le chantier.

4.Exercice de sécurité

-PPMS: cf compte rendu

Un achat de Talkie Walkie est envisagé pour faciliter les échanges entre les enseignantes.

-Alerte incendie:

Bon fonctionnement des alarmes. Une explication est demandée par certaines enseignantes concernant le fonctionnement des alarmes. Mr Poulle demandera à Michel d'intervenir auprès des personnes concernées pour présenter les boîtiers d'alarme.

5-Questions des parents d'élèves

Mme Hervouet introduit ces questions en présentant le résultat des enquêtes de satisfaction données aux parents en préparation de cette réunion. Nous avons comptés 43 retours de questionnaires. La satisfaction est de satisfaisant, à très satisfaisant, ce qui est très positif.

a.Vie scolaire :

les réponses ont été apportées en amont dans le fonctionnement de l'école.

B.Cantine :

La qualité des repas a été soulignée. Le travail de Séverine qui prépare des plats maison est très apprécié des enfants et des parents !!!

7 parents se sont plaints des cris, du bruit et des punitions donnés à la cantine.

Des enfants rapportent des propos déplacés.

Réponse de Mr Le Maire:

Le comportement des encadrants a valeur d'exemple, ceci est redit aux encadrants.

Le réfectoire va être agrandi, une réorganisation par rapport au bruit sera à penser avec les nouveaux locaux. Les enfants n'ont pas toujours un comportement exemplaire et ils doivent être repris de temps en temps.

Les enfants pourraient être appelés différemment pour éviter les cris à ce moment là.

Mr Le Maire propose de mettre en place une ardoise pour noter le prénom des enfants appelés.

Les représentants des parents d'élèves sollicitent l'organisation d'une réunion avec les encadrantes de la pause méridienne, La mairie, et pourquoi pas les enseignantes afin de fluidifier et d'améliorer l'ambiance et l'organisation du temps de pause méridien.

Les représentants des parents d'élèves trouvent dommage que les intervenantes quotidiennes ne soient pas consultées.

PAUSE MERIDIENNE

Sur le temps de pause méridienne (12h/13h30)
les enfants sont confiés à une équipe d'agents qualifiés relevant
du service périscolaire de la commune, sous la responsabilité du Maire.
Ce temps doit s'inscrire en cohérence avec le temps scolaire afin de garantir
la continuité de la journée de l'enfant, et l'équilibre.

La coordination et la communication entre l'école, les enseignants et les agents municipaux
sont donc essentielles dans l'intérêt de l'enfant.

L'ORGANISATION

Fourniture et préparation des repas ; « Valeurs nutritives »
Encadrement et surveillance: agents municipaux
Service à table pour PMS : environ 45min
Service en self GS-CE2 : environ 20 min par groupe

Pour les enfants présentant des troubles de la santé, le PAI est obligatoire (il doit suivre l'enfant)

LA SÉCURITÉ

TOUTES les informations (petit bébé, chute, violence, blessure, comportement...)
sont consignées dans le cahier de liaison par l'agent témoin.
Ce document est à disposition au restaurant scolaire.

PROTOCOLE A SUIVRE

	Type Mesure/événement	Séjour	Transmission
Blessures légères	Egratignures, desouchures, petites coupures (piques insectes)	Nettoyage plaie, pansement	Registre Interne
	Chute entraînant une douleur ponctuelle, petite bosse	Glace	Registre Interne Enseignants (fiche navette)
Blessures modérées	Chute entraînant une douleur modérée, bobine, vomissements, évanouissement, blessure de tête	Prise de température, glace, surveillance soignée dans la journée	Registre Interne Parents Enseignants (fiche navette) Mairie

CONDUITE A ADOPTER EN CAS D'ACCIDENT

- Garder son sang-froid
- Rassurer l'enfant
- Éloigner les autres enfants
- Faire un bilan
- Téléphoner aux secours, prévenir le maire
- L'enfant ne doit pas partir seul à l'hôpital
- Récupérer une déclaration d'accident

Intervenir des agents

Mairie, Mr POUJOL

Mme, Mme GABORIT

Les agents communaux : (Bellecour Marc et Pélissier) Personne dédiée + ATSEM

Responsabilité des parents d'élèves : (Bellecour Marc et Pélissier)

En ce qui concerne les incidents pendant la pause méridienne, un protocole et une fiche navette a été mise en place.

Mr Le Maire précise que tous les encadrants ont reçu la formation PSC1.

Les représentants des parents d'élèves interpellent Mr le Maire à propos d'un incident ayant eu lieu en novembre dernier pendant la pause méridienne. Un enfant s'est présenté à 13h25 pour rentrer en APC, début 13h30. Une enseignante lui a ouvert le portail. Une encadrante de la pause méridienne a vu cet enfant dans la cour et l'a raccompagné à l'extérieur de l'école. L'enfant s'est retrouvé seul dans la rue et il est retourné à son domicile où sa Maman a été très surprise de le voir.

Les représentants de parents d'élèves indiquent que ces faits témoignent d'un dysfonctionnement grave dans l'organisation tant du point de vue de l'encadrement par les animatrices que du point de vue de la gestion des temps de transition entre le temps scolaires et le temps périscolaire.

Mr le Maire répond que l'animatrice a été convoquée et sanctionnée. Mr le Maire reconnaît que ce comportement est inadmissible et il confirme qu'il est de la responsabilité de la

commune quelle qu'en soit les circonstances d'accueillir les enfants de l'école.

Les enseignantes indiquent qu'elles ont revu leur organisation. Dorénavant, seule l'enseignante responsable de l'APC ouvre le portail pour accueillir les enfants dans la classe à 13h30. Avant 13h30 le portail n'est pas ouvert.

c. Garderie

En ce qui concerne la demande de CESU la mairie est en attente d'une réponse du trésorier général.

Aide aux devoirs:

Mr Le Maire: «la garderie n'est qu'une garderie. Il n'y a pas de possibilité budgétaire mais possibilité de mise en place à partir du moment où cela est fréquenté.»

Une proposition d'enquête pour déterminer l'intérêt des parents pour de l'étude surveillée est retenue.

Concernant les appels téléphoniques reçus à la garderie pour les absences des élèves notamment, il est décidé de mettre en place un cahier de transmission à côté du téléphone.

Rappel du règlement: les parents doivent prévenir de toute absence d'un enfant.

d. Portail

Le portail des maternelles est ouvert lors des temps de garderie. Le boîtier d'ouverture du portail se trouve dans un couloir entre deux salles et oblige une personne à rester devant pour l'ouverture mais aussi pour la fermeture. Pour éviter d'être dérangé pendant les activités le portail est maintenu ouvert ce n'est pas un problème de fonctionnement. Les représentants des parents d'élèves souhaiteraient un autre système d'ouverture et de fermeture, Mr Le maire préfère dédier une personne, sur les trois présentes, à ce poste.

Mme Chahinian Gaborit indique qu'il manque une commande pour le portail primaire dans la classe de Mme Pons qui ne peut pas entendre l'interphone et ne peut donc ouvrir si elle-même ou Mme Bellanger sont en dehors de l'école (salle de sport, musique) ou en salle informatique.

e.Travaux sanitaires et cantine

cf 3.fonctionnement de l'école

Mr Poulle nous fait part du fait que Qualiconsult est passé pour vérifier le revêtement situé sous la structure en bois situé dans la cour des maternelles. Mme Chahinian Gaborit est toujours dans l'attente du rapport.

Il nous fait part du fait qu'il est question d'enlever la structure. Tous sommes opposés à ce projet si ce n'est pour en remettre une neuve du même type.

Mme El Houakmi indique que ne disposant pas de matériel de motricité ni de salle appropriée cette structure est un outil de travail. Elle demande donc à être consultée pour trouver une solution appropriée,

A Cérelles le 02/03/2020

Mme Chahinian Gaborit directrice	Séverine Gibelin Représentante des parents d'élèves
	